

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Variété

Journal de la société statistique de Paris, tome 48 (1907), p. 18-20

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1907__48__18_0

© Société de statistique de Paris, 1907, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

IV
VARIÉTÉ

Le service départemental des archives de la Drôme vient de nous adresser la copie d'un imprimé trouvé dans les archives d'une commune du Diois (région de Die) [Drôme].

Étant donné l'intérêt statistique présenté par ce document, très rare à rencontrer, nous croyons devoir le reproduire ci-dessous. Nos lecteurs l'apprécieront certainement.

LA RÉDACTION.

AOUST 1671

PARIS. Estant important au public, pour la santé et pour la subsistance des habitants de Paris d'en connoître l'estat en tout temps, et d'observer soigneusement les causes qui augmentent ou diminuent le peuple en chacun des quartiers de Paris ; on fera tous les seconds jours des mois une feuille qui contiendra le nombre des Baptesmes, des Mariages, et des Mortuaires du mois précédent, et de chacune des Parroisses en particulier.

PARROISSES			BAPTESMES	MARIAGES	MORTUAIRES				BAPTESMES	MARIAGES	MORTUAIRES	
Ville												
Saint Eustache	195	36	131									
S. Germain de Lauxerrois	72	13	56									
S. Gervais	46	15	42									
S. Jean en Grève	35	4	27									
S. Jacques de la Boucherie	45	10	25									
Les Saints Innocens	2		1									
S. Josse	1											
S. Jacques de l'hospital	1	1										
S. Louis, île nostre Dame	17	2	19									
S. Leu, S. Gilles	16	6	1									
S. Laurent et la Villeneuve son annexe	126	26	116									
S. Méderic	41	3	19									
S. Nicol's des Champs	132	18	107									
Sainte Opportune	3	2	2									
S. Paul et S ^e Marguerite son annexe	161	37	116									
S ^e Roch	7	10	27									
S. Sauveur	40	12	24									
						Cité						
						S. Thomas du Louvre						
						Le Temple	3	2	2			
						La Ville l'Evêque	20	4	4			
						Challiot, au faux-bourg de la Conférence	5	1	7			
						S. Barthelemy	17	7	11			
						La basse S ^e Chapelle au Palais						
						Sainte Croix	2					
						S. Christophe	6		4			
						S. Germain le vieux	8	1	5			
						S ^e Genevieve des Ardens	4		4			
						S. Jean le Rond						
						S. Landry	1		1			
						S ^e Madeleine	5	1	1			
						Sainte-Marine	1	3	1			
						S. Martial	2	1	1			
						S. Pierre des Arcis	3		1			
						S. Pierre aux Bœufs	4	2				
						S ^e Symphorien	6		1			
UNIVERSITÉ									BAPTESMES	MARIAGES	MORTUAIRES	
S. André des Arcs									28	2	16	
S. Benoist									30	7	11	
S. Cosme												
S. Etienne du Mont									53	21	41	
S. Hilaire									8	1	5	
S. Hippolite									18	3	20	
S. Jacques du Haut pas									33	3	32	
S. Jean de Latran									5		3	
S. Médard									46	12	55	
S. Martin									11	3	5	
S. Nicolas du Chardonnet									25	4	24	
S. Severin									30	9	31	
S. Sulpice, faux-bourg Saint Germain									164	32	163	
DE LA RELIGION p^e REF^ee												
Baptesmes									23			
Mariages									7			
Morts									31			
HOSPITAUX									BAPTESMES	MARIAGES	MORTUAIRES	
A l'hôtel-Dieu, 1 août :												
Malades									1582			
Entrez pendant le mois									1400			
Enfants baptisez									34			
Morts									254		256	
Convalescens sortis									917			
Malades restez au dernier août									1809			
Hospital des Quinze-vingts-aveugles, Hospital des Religieux de la Charité, 1 ^{er} août :												
Malades									150			
Entrez pendant le mois									199			
Convalescens sortis									167			
Morts									32		32	
Malades restez au dernier août									159			
Hospital des Hospitaliers de la Place Royale et Raquette, malades												
Hospital des Incurabl's, malades									40			
Hospital S. Louis									180		1	
Hospital des Petites-Maisons et ses annexes, pauvres et infirmes									752		12	
Hospital de la Trinité, pauvres enfans												
Hospital du S. Esprit												
Hospital de S. Gervais												
Hospital des Enfans trouvez, en nourrice ou dans la maison												
Hospital Général, Pauvres valides enfermez :									1288			
En la Maison de la Pitié :												
A la Salpêtrière									1030		3	
A la Salpêtrière									2558	1	16	
A Bicêtre									1518		4	
A Scipion									41			
A la Savonnerie									67			
TOTAL												
Baptesmes			1606	Mariages			324	Mortuaires			1562	

Les grandes chaleurs du mois d'Aoust ont augmenté le nombre des Malades, et on a vu pendant ce mois les Fièvres-Tierces et doubles-tierces, qui ont esté fréquentes, dégénérer communément en fièvres continues accompagnées de mouvements convulsifs, joints à l'assoupissement des malades. Plusieurs néanmoins en ont esté guéris par le mouvement des humeurs, qui s'est fait au dehors, ou à l'habitude du corps, par les flux de ventre bilieux, et par des Erysipèles qui sont survenus. La petite Vérole n'a pas esté aussi maligne, qu'elle a esté fréquente parmi les grandes personnes et parmi les enfans.

Tout le Pain au dessus du poids d'une livre qui se vend à la Halle, aux marchez, et autres endroits de la ville et Faux-bourgs, doit estre marqué de son véritable poids, à peine de confiscation et d'amande.

Le Pain des Boulangers de Paris a esté le mois passé; scavoir, celui de Chapitre de deux liards, du poids de 3 onces et demie.
D'un sol, de 7 onces.
De deux sols, de 14 onces.
Le Pain bis blanc d'un sol, de 10 onces.
Le Pain bis d'un sol, de 14 onces.
Le Pain appelé Molet, et d'autre qualité au dessus de deux liards, de. 3 onces.
D'un sol, de 6 onces.
De deux sols et aux dessus à proportion.

Toutes lesquelles sortes de pain doivent estre du mesme poids pour le moins pendant le présent mois de septembre à peine de confiscation et d'amende.

Toute personne a qui il aura esté fait faux poids ou fausse mesure de quelque marchandise ou denrée que ce puisse estre, en pourra advertir un des Commissaires, qui se transportera aussi-tost dans le lieu où la marchandise et denrée aura esté vendue. Et au cas qu'il trouve au Boulanger d'autre Pain sans marque, ou fausement marqué, et de moindre poids que celui cy-dessus, et au Marchand des faux poids et de fausses mesures, il saisira la chose vendue, dont il fera rendre le prix sur le champ à celui qui aura esté trompé, auquel il appartiendra aussi le tiers de l'amende en laquelle le vendeur sera condamné sur le rapport du Commissaire.

A PARIS

CHEZ FRÉDÉRIC LÉONARD, IMPRIMEUR ORDINAIRE DU ROY, RUE S^t JACQUES,
à l'Escu de Venise 1671.
